



RAPPORT D'ACTIVITES 2021

APARDAP
AG 13 Juin 2022

Sommaire

Vie de l'association	1
En bref	1
Finances.....	1
Communication.....	7
Groupe communication	7
Groupe BDD et RGPD	9
Parrainage.....	9
Accueil et accompagnement.....	10
Accueil juridique et social	10
Insertion et Bénévolat.....	11
TAG.....	12
CSS, AME	13
Comité des aides.....	13
Formation.....	15
Cours de français	15
Formations numériques	18
Initiation républicaine	20
Emploi/formation	21
Hébergement	24
Ouverture culturelle et sportive	24
Partage & découverte	25
Atelier lecture/théâtre.....	28
Atelier d'écriture.....	30
Maison des Accueilli.e.s.....	30

Vie de l'association

En bref

211 Adhérents en 2021

80 bénévoles actifs

Contrat aidé d'une secrétaire coordinatrice salariée passé progressivement de 26h à 29h puis 35h depuis le 1er juillet 21.

4 formations qualifiantes suivies par la secrétaire dans le parcours emploi compétences : droit des étrangers, comptabilité, formation sur word press pour site internet.

5 volontaires en service civique en 2021 :

- 2 volontaires en missions de 8 mois : animation maison des accueillis ; aide à l'usage d'Internet ; gestion du programme Partages et découvertes
- 1 volontaire pour accompagner les missions du groupe Emploi formation, cours d'informatique et de français
- 1 volontaire pour aider le groupe accueil juridique et social
- 1 volontaire pour participer à l'accompagnement de l'Abri jeunes et faire de la sensibilisation sur le sort des jeunes migrants

Accueil de nombreux stagiaires.

1 séminaire organisé en septembre 2021.

Réalisation d'une base de données par un des bénévoles experts : Apardap hospitalité au service des accueillis et des bénévoles de l'Apardap.

Finances

Devant l'augmentation conséquente du budget en quelques années et du nombre d'opérations comptables à enregistrer, la gestion comptable qui était jusqu'à fin 2020 effectuée sur des tableurs devenait de plus en plus complexe.

Il a donc été mis en place un logiciel de comptabilité avec l'appui d'un cabinet d'expertise comptable qui nous permet désormais de tenir les comptes de l'association de manière plus professionnelle.

D'autre part, les dons et subventions (ces dernières venant majoritairement de fondations) dépassant désormais le plafond de 153 000€, un « Commissaire aux Comptes » a été engagé pour 6 ans, nous garantissant ainsi une grande transparence.

Bilan frais généraux

Le bilan est stable par rapport aux années précédentes aux alentours de 85 000 euros de dépenses. Concernant les recettes, les adhésions et dons sont également stables à environ 30 000 euros. Nous avons bénéficié de diverses subventions publiques qui nous permettent d'avoir un résultat global légèrement positif. Un grand merci à celles et ceux ayant œuvré à l'obtention de ces crédits.

Les perspectives pour 2022

Le contrat aidé de notre secrétaire prendra fin en mars. Il est envisagé de la recruter en CDI ce qui impliquera des frais supplémentaires, mais elle le mérite amplement. Il sera indispensable de continuer à obtenir des subventions ainsi que pérenniser et développer les

adhésions à notre association qui sont globalement nos seules ressources pour les dépenses de fonctionnement.

REALISE FRAIS GENERAUX 2021

DEPENSES (Charges)	Réalisé 2021
Personnel	21 292,93 €
Salaires	15 997,23 €
Charges sociales	2 720,00 €
Formation Salariés	2 575,70 €
Services civiques	4 955,55 €
Indemnités	4 104,00 €
Formation SC	851,55 €
Charges courantes	26 759,49 €
Petites fournitures	366,12 €
Fournitures de bureau	810,02 €
Frais de réception et alimentation	517,94 €
Copies et impressions	1 893,01 €
Locations mobilières	1 159,57 €
Internet-Téléphonie-SMS	2 065,39 €
Assurance	678,70 €
Affranchissements	533,29 €
Frais bancaires	781,27 €
Abonnements et Cotisations	915,58 €
Dons autres associations	2 500,00 €
Achat de services	1 000,00 €
Maintenance mobilière	411,24 €
Cadeaux et gratifications	1 541,35 €
Honoraires Commissaire aux Comptes	2 400,00 €
Honoraires Expert-Comptable	2 556,00 €
Abandon de frais	5 994,07 €
Divers fonctionnement	635,94 €
TOTAL DEPENSES	53 007,97 €

RECETTES (Produits)	Réalisé 2021
Aides de l' Etat	12 780,51 €
Contrat aidé	5 420,21 €
Rbt Uniformation	2 491,70 €
Services civiques	4 868,60 €
Dons et Adhésions	15 070,58 €
Adhésions	7 887,00 €
Dons	1 189,58 €
Abandon de frais	5 994,00 €
Subventions publiques	15 500,00 €
Ville de Grenoble	6 500,00 €
Métropole	4 000,00 €
FDVA	5 000,00 €
Autres Dons et Subventions	4 225,13 €
Dons divers	1 305,13 €
Part Fct sur Subventions	2 920,00 €
Autres recettes	466,80 €
Vente de livres	85,00 €
Intérêts du livret	381,80 €
TOTAL RECETTES	48 043,02 €

Résultat Frais Généraux **-4 964,95 €**

REALISE ACTIVITES 2021

DEPENSES (Charges)	Réalisé 2021
Comité des Aides	56 376,88 €
<i>Aides administratives</i>	56 376,88 €
Activités culturelles et d'intégrations	5 387,76 €
<i>P&D</i>	2 632,04 €
<i>Activités diverses</i>	311,29 €
<i>Maison des accueillis</i>	2 027,65 €
<i>Groupe Théâtre</i>	416,78 €
Maison Digitale	2 848,30 €
<i>Maison Digitale</i>	2 848,30 €
TOTAL DEPENSES	64 612,94 €

RECETTES (Produits)	Réalisé 2021
Comité des Aides	54 185,24 €
<i>Divers</i>	100,00 €
<i>Part Fct sur subventions</i>	4 800,00 €
<i>Dons</i>	20 000,00 €
<i>Dons ciblés</i>	15 260,74 €
<i>Apport des accueillis</i>	14 024,50 €
Département (Aide aux initiatives locales)	9 500,00 €
<i>Partage & Découverte</i>	2 000,00 €
<i>Week-end neige</i>	2 500,00 €
<i>Salle de cinéma</i>	2 500,00 €
<i>Atelier Théâtre</i>	2 500,00 €
Fondation Orange	9 000,00 €
<i>Fondation Orange</i>	9 000,00 €
TOTAL RECETTES	72 685,24 €

Résultat

8 072,30 €

REALISE HEBERGEMENT 2021

DEPENSES (Charges)	Réalisé 2021
Logement	145 377 €
ABRIJEUNES - (Abri Jeunes)	2 703 €
E17LL - (ECHIROLLES 17 RUE LEO LAGRANGE)	4 240 €
E6AB - (ECHIROLLES 6 ALLEE DU BERRY)	7 648 €
E9AR - (ECHIROLLES 9 ALLE DE LA RANCE)	7 392 €
G100GA - (GRENOBLE 100 GALERIE ARLEQUIN)	1 025 €
G100GA1 - (GRENOBLE 100 GALERIE ARLEQUIN)	939 €
G130GA - (GRENOBLE 130 GALERIE ARLEQUIN)	474 €
G150GA1 - (GRENOBLE 150 GALERIE ARLEQUIN 7221)	1 713 €
G150GA2 - (GRENOBLE 150 GALERIE ARLEQUIN 7222)	1 468 €
G2PL - (GRENOBLE 2 RUE PIERRE LOTI)	4 055 €
G4EB1 - (GRENOBLE 4BIS EUGENE BOUSSANT 1)	2 742 €
G4EBRDC - (GRENOBLE 4 RUE EUGENE BOUSSANT RDC)	3 399 €
G61GA - (GRENOBLE 61 GALERIE ARLEQUIN)	4 071 €
SM34JR - (ST MARCELLIN 34 RUE JEAN RONY)	5 031 €
SMH25ER - (SMH 25 RUE EDMOND ROSTAND)	4 701 €
SMH39KM - (SMH 39 PLACE KARL MARX)	8 839 €
SMH3PV - (SMH 3 RUE PAUL VERLAINE)	9 955 €
SMH3R - (SMH 3 RUE RABELAIS)	6 710 €
SMH3RM - (SMH 3 RUE MONTAIGNE)	7 648 €
SMHHB - (SMH 20 RUE HONORE DE BALZAC)	2 303 €
SMHLS - (SMH LUCIEN SEMPAIX)	6 820 €
SMHSV24 - (SMH 2 RUE SACCO ET VANZETTI 4)	10 008 €
SMHSV6 - (SMH 6 RUE SACCO)	6 880 €

RECETTES (Produits)	Réalisé 2021
Dons	73 895 €
Dons simples	5 809 €
Dons des Associations	17 031 €
Dons des Collectifs	51 055 €
Dons des Fondations	59 480 €
Fondation de France	45 000 €
Fondation "Abbé Pierre"	6 480 €
Fondation Jean Kerber	8 000 €
Apport des familles	11 801 €
Apport des familles	11 801 €
Fonds affectés	8 961 €
Solde des comptes au 31/12/2020	8 961 €
TOTAL RECETTES	154 137 €

Résultat Hébergement

8 760 €

V6IR - (VOIRON 6 IMPASSE RUBY)	5 561 €
AUTRES - ()	29 053 €
TOTAL DEPENSES	145 377 €

BILAN FINANCIER GLOBAL 2021

DEPENSES (Charges)	Réalisé 2021
Frais Généraux	53 008 €
Hébergement	145 377 €
Activités 2021	64 613 €
TOTAL DEPENSES	262 998 €

RECETTES (Produits)	Réalisé 2021
Frais Généraux	48 043 €
Hébergement	154 137 €
Activités 2021	72 685 €
TOTAL RECETTES	274 865 €

Résultat global 2021	11 868 €
-----------------------------	-----------------

BUDGET GENERAL 2022

DEPENSES (Charges)	Réalisé 2021	Budget 2022
Frais Généraux	53 008 €	55 000 €
Comité des Aides	56 377 €	57 000 €
Activités	8 236 €	18 800 €

Partage & Découverte	2 632 €	2 000 €
Groupe Théâtre	417 €	5 400 €
Activités diverses	311 €	400 €
Maison des accueillis	2 028 €	2 000 €
Maison Digitale	2 848 €	9 000 €
Hébergement	145 377 €	139 000 €
TOTAL DEPENSES	262 998 €	269 800 €

RECETTES (Produits)	Réalisé 2021	Budget 2022
Aides de l' Etat	12 781 €	9 120 €
Dons et Adhésions	35 071 €	40 000 €
Autres dons ciblés	15 361 €	16 000 €
Apport des accueillis	14 025 €	14 000 €
Subventions publiques	15 500 €	6 500 €
Autres subventions et dons	19 805 €	15 200 €
Autres recettes	8 187 €	10 379 €
Hébergement	154 137 €	139 000 €
Fonds affectés	- €	19 601 €
TOTAL RECETTES	274 866 €	269 800 €

Résultat	11 868 €	- €
----------	----------	-----

Communication

Groupe communication

Le groupe de travail communication, dit Comcom, est composé de 11 membres. Différents groupes ou commissions sont représentés dans ce groupe :

- Accueil/ parrainage /hébergement
- Insertion par la formation : français, informatique
- Insertion par les activités : théâtre, lecture, partage et découverte

1. De quoi s'occupe la Comcom ?

Elle a en charge la recherche et la diffusion d'informations, la mise à jour du site et du Facebook de l'association ainsi que l'envoi de la Lettre de l'Apardap ou d'informations divers par le biais de Mailchimp, qui est un serveur d'envoi de mails en nombre ainsi que la gestion des listes et leur mise à jour. Cela implique la recherche d'informations, la rédaction d'articles en collaboration avec d'autres bénévoles.

L'élaboration de flyers sur l'Apardap, le parrainage, les activités, les événements que proposent l'association ou à la demande des responsables/bénévoles de commissions pour informer les accueilli.e.s sur les activités qui leur sont destinées.

La rédaction, mise en forme et publication de guides utiles aux nouveaux bénévoles, parrains/marraines, filleuls ou accueillis. Cette année l'ensemble des guides ont été mis à jour : Guide du parrainage, guide du filleul, guide de l'accueilli, et celui du bénévolat

L'organisation et l'information des différents événements qu'organise l'Apardap, comme les séminaires, les représentations théâtrales des Indisciplinés, l'appel aux manifestations etc.

2. La lettre de l'Apardap

La nouvelle formule de la lettre de l'Apardap, « COVID 19 information Apardap » est née en mars 2020 pendant le premier confinement. Durant cette période, il était important de garder un lien avec vous et de vous tenir informés rapidement des changements qu'a du conduire notre association, des modifications des règlements ou lois concernant les migrants, les informations sur les institutions et associations. Lors du déconfinement, en juillet 2020, nous l'avons transformée. Elle a pris le nom de « La lettre de l'Apardap » et la forme que vous lui connaissez maintenant.

COVID 19 information : parution toutes les semaines de mars à juin 2020, avec au départ, 2 listes d'inscrits : Anim-Apardap, parrains/marraines & sympathisants.

La lettre de l'Apardap a pris le relais en juillet 2020. Cette lettre paraît tous les 15 jours est envoyée à l'ensemble des inscrits de l'Apardap, les 2 listes précédentes auxquelles ont été ajoutées 2 autres listes : la liste des associations et la liste des élus. Nous en étions fin mai 2022 à notre 30^{ème} numéro.

Audience 2021

- Taux moyen d'ouverture global : 39%

Le taux moyen d'ouverture est bon, voire très bon, à titre d'exemple, il est en moyenne de 25% pour les ONG. Le taux moyen pour l'ensemble des utilisateurs de mailchimp est de 21%, toutes catégories d'activités confondues.

3. Site internet et Facebook

Outre les différentes informations qui peuvent être consultées, tous les comptes-rendus, CR de bureaux ou de CA, sont mis sur le site. Pour les consulter : aller sur le site de l'Apardap, puis sur le menu « Actualités » et cliquer sur « communication interne » et indiquer le mot de passe « Parrainage38 »

Visiteurs et sessions

- 8313 visiteurs différents + 60% par rapport à l'année précédente
- 10796 sessions + 66% par rapport à l'année précédente

Nos visiteurs sont majoritairement des hommes (54%), les femmes représentent 46%.

C'est un public jeune, plus de la moitié des visiteurs ont entre 18 et 34 ans.

Par ordre décroissant, les pays où les visiteurs sont les plus nombreux : Très majoritairement la France, puis USA et Chine.

Avec 13%, nous avons un excellent taux de rebond. Concrètement, on parle de rebond lorsqu'un visiteur arrive sur une page web et ne continue pas à explorer le site, mais quitte la page, plus la valeur est élevée plus le nombre de personnes quittant le site l'est.

Par quel canal arrivent les visiteurs

- Moteur de recherche
- News letter
- Autres sites internet

Pages les plus vues

- Page d'accueil
- Nous-connaitre-qui-sommes-nous
- Demande de titre de séjour

Facebook

4 563 amis nous suivent sur la page Facebook dont nous assurons suivi et mise à jour.

4. Perspectives de la Comcom

A court terme

- ▶ Les supports de communication : Flyers, guides, (supports papiers)

Suite à la hausse importante du coût du papier qui a été répercutée sur les prix d'impression (hausse en moyenne de 20% sur des sites d'impression en ligne), il est important de revoir les modes de support d'information.

- ▶ Site internet

Faire la mise à jour du site sur les parties structurelles du site.

Comment la communication peut accompagner des perspectives à moyen terme

- ▶ Faire de notre particularité un atout

Nous sommes une des rares associations d'accompagnement des exilés à avoir des relations de proximité avec eux dans le cadre d'activités que nous proposons : parrainage, maison des accueilli.e.s, repas du mardi, programme Partage & découverte, théâtre etc. Cette relation de proximité pourrait également être un point de départ pour l'élargissement d'une sensibilisation tout public.

► Consolider l'ADN de l'Apardap

Nombre de bénévoles apportent compétences, temps et motivations, et nous partageons des convictions communes sur les politiques migratoires. Comment renforcer cet atout pour mieux communiquer entre nous, faire plus de lien, avec le plaisir de travailler ensemble.

Groupe BDD et RGPD

Le groupe de travail BDD et RGPD a en charge la définition, le développement et le déploiement de l'application Hospitalité ainsi que l'application du Règlement Général de Protection des Données au sein de l'APARDAP. Le groupe de travail se réunit 2 fois par mois.

La première version de l'application Hospitalité a été lancée en juillet 2020. Elle offre à l'ensemble des bénévoles un accès aux données de l'association (dossiers des accueilli(e)s, liste des membres, gestion des adhésions, des dons, des données de parrainages, des instances de l'association, ...). Une charte RGPD a été définie et est entrée en vigueur le 16 juin 2021.

Un peu moins de deux ans après son lancement, l'utilisation de l'application Apardap Hospitalité s'est généralisée au sein de l'association. Sur le dernier exercice, l'application APARDAP Hospitalité s'est enrichie de nouveaux services propres aux activités des commissions ou groupes de travail "Insertion et Bénévolat", "Permanence Emploi/Formation", "Hébergement", et "Comité des Aides".

Une gestion plus complète des personnes morales (association, collectivité publique, entreprise, ...) a été introduite. Un manuel utilisateur présentant les fonctionnalités de l'application a été mis en ligne afin d'en faciliter son usage par les bénévoles. Le suivi globalisé de l'ensemble des dons est désormais effectif et le traitement automatique des reçus fiscaux sera effectif prochainement.

A ce jour, l'application Apardap Hospitalité permet d'accéder aux informations concernant 4 950 membres dont 2 656 accueilli(e)s/filleul(le)s.

Concernant le RGPD de l'association, le groupe de travail a proposé une charte qui a été validée par le bureau et qui est entrée en vigueur le 16 juin 2021. Cette charte est consultable sur notre site en cliquant/copiant ce lien : <https://www.apardap.org/mentions-legales-rgpd/>

Parrainage

L'année 2021 a été difficile car le contexte n'était pas favorable, les mesures sanitaires et les confinements dus à la pandémie Covid ont largement perturbé les actions de la commission parrainages.

1. Les cérémonies de parrainages n'ont repris qu'en fin d'année.

A Saint Egrève le 26 novembre il y a eu 16 parrainages. Une très belle cérémonie où la nouvelle municipalité avec l'ensemble des élu.es nous a reçus avec un enthousiasme débordant (une rose offerte à chaque parrain/marraine et filleul.es)

A Grenoble le 18 décembre, pour la journée internationale des migrations et sous l'égide de l'ANVITA (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants) les élu.es ont officialisé une cinquantaine de parrainages. La cérémonie fut très impressionnante par le nombre de participants. Cette cérémonie fût inter associative avec 3aMIE.

Pour cette année 2022 déjà bien entamée, nous avons réussi à faire à Meylan une première cérémonie avec 15 parrainages ce fut également très émouvant avec une très belle vidéo de Patrick L'ECOLIER relatant les activités de l'année écoulée.

La période des élections et l'arrivée des grandes vacances nous conduisent à repousser à la rentrée les prochaines cérémonies.

Nous manquons de nouveaux parrains marraines ceci est la conséquence du manque de manifestations publiques dans cette période de Covid.

2. Les échanges parrains marraines

Ils ont été maintenus soit en présentiel soit en Visio conférence, ils sont toujours aussi riches et conviviaux. Les expériences de parrainage des uns éclairent celle des autres.

3. La commission parrainage

Cette commission fonctionne bien grâce à nos deux nouvelles bénévoles Colette Fillion et Sylviane Costerg qui se réunissent tous les mercredis après-midi pour contacter les futur.es parrains/marraines et les filleul.es et compléter les listes des prochaines cérémonies sur la Base de Données.

Accueil et accompagnement

Accueil juridique et social

L'accueil du mardi a continué avec obligation de rendez-vous pendant la première moitié de l'année, à cause des restrictions sanitaires. Ensuite nous avons continué à recevoir sur rendez-vous mais nous avons pu aussi accueillir au cas par cas les personnes se présentant au secrétariat. Cependant le nombre de bénévoles étant insuffisant pour faire face à la demande, nous avons mis en place un pré-accueil téléphonique en faisant appel à des bénévoles non accueillants grâce à des documents d'orientation permettant de repérer et classer les urgences. Cependant les demandes non urgentes de rendez-vous attendent longtemps avant d'être satisfaites, à cause du sous-effectif persistant.

En 2021 l'accueil juridique a été assuré par Simone, Béatrice/Philippe/Marjorie, Denis, Mireille, Janny/Pascale, Robert. Heureusement cette équipe a bien été aidée par Nathan, service civique, sur le dernier tiers de l'année, et a pu réaliser environ 1000 entretiens.

La base de données a continué de monter en puissance et a vite fait partie du quotidien des accueillants, notamment pour la rédaction rapide des demandes au Comité des Aides.

Le cycle de formation juridique interne a repris en septembre.

Le rythme de deux mois pour les rendez-vous avec la direction de l'immigration à la préfecture a pu être maintenu et a permis de débloquent quelques dossiers.

L'équipe d'accueillants a soumis fin 2021 des dossiers à la première présentation d'En ACT, initiative de la Fédération d'Entraide Protestante pour la régularisation par le travail. Cette expérience se poursuivra en 2022.

La prise de rendez-vous à la préfecture pour une première demande de séjour ou un renouvellement, qui ne peut se faire que sur le site de la préfecture, a été aussi compliquée qu'avant, voire pire à certains moments. Il y a eu en effet deux moments où les rendez-vous de renouvellement n'avaient pas été mis en place le lundi matin à 00:00 sur leur site.

En 2021 il a été décidé de rejoindre la Cimade pour les réunions régulières (environ tous les deux mois) avec les avocats dévoués au soutien des étrangers.

En conclusion, l'activité a été comme toujours très soutenue, et nécessite des moyens humains plus importants pour faire face aux demandes.

Insertion et Bénévolat

Rappel : la mission du groupe Insertion et Bénévolat, est au sein de l'APARDAP, de recevoir, sans rendez-vous, les accueillis qui souhaitent s'intégrer davantage dans la vie française, en particulier grenobloise, à travers la fréquentation d'activités, d'associations, y compris en faisant du bénévolat.

Le groupe est composé de Karamba Diaby, Suzy Sebesi, Anne Desvarreux, Dominique Cartellier, Anne Villegier, Martine Cribier-Kozyra.

Grâce au fait que nous disposons, le mardi après-midi de la salle 109, à la Maison des Associations, nous pouvons :

- faire connaissance, les uns avec les autres, mesurer leurs besoins, les informer sur les activités de différentes structures (activités de l'Apardap - cours d'informatique, de français - d'autres associations ou institutions) des formations....
- prendre contact, en temps réel, en fonction de leurs souhaits avec des associations susceptibles de leur proposer une activité régulière ou ponctuelle (événements ponctuels demandant beaucoup de bénévoles).

En 2021, année fort semblable à 2020 (on ne peut que le regretter) nous avons pu tenir 23 permanences et recevoir 60 accueillis.

Il nous est impossible de faire un suivi, ni avec les accueillis eux-mêmes, ni avec les associations ; quelques accueillis reviennent nous dire s'ils se sont engagés dans un bénévolat avec l'association à laquelle ils ont été adressés. Nous avons dans notre fichier, que nous nous efforçons d'alimenter, une trentaine d'associations (au moins 4 nouvelles associations cette année, Jardins sans frontières, La Belle Electrique, l'association Village d'Echirolles, le restaurant le Bouillon). Les liens sont plus ou moins serrés : avec Dounia, JSF...les liens sont très réguliers...

Pour continuer notre activité malgré le nouveau confinement, nous avons demandé au secrétariat et aux accueillants de nous communiquer les coordonnées de ceux qui étaient très motivés et avons réalisé quelques entretiens téléphoniques, peu nombreux.

Base de Données : Après une séance de travail avec le groupe emploi-formation qui nous a permis de nous apercevoir que notre définition du bénévolat et celle du groupe emploi-formation ne coïncidaient pas totalement (pour nous le bénévolat est une activité d'intégration ; pour nos collègues, le bénévolat est une marche pour accéder à un emploi) nous avons sollicité Bernard Dupin pour modifier la base en tenant compte de ces différences. Après une séance de travail, il a mis en place quelques modifications : le bénévolat apparaît sur la page emploi-formation-bénévolat et nous avons un champ libre pour enregistrer et consulter nos suggestions aux accueillis. Depuis quelques mois, nous

alimentons la base, souvent en créant des identités, car nombre de nos visiteurs ne sont pas encore enregistrés.

Nous espérons que notre activité Insertion et Bénévolat pourra courant 2022 reprendre pleinement son rythme et son volume, que nous continuerons à être en contact avec de nouvelles associations actives.

Notre petite équipe se réunit environ 1/mois, autour d'un repas, manière conviviale de partager un moment et nos réflexions.

TAG

L'Apardap est autorisée à faire des demandes de tarifications solidaires pour les accueillis afin d'obtenir une tarification TAG pastel1 (2,50€) par mois dans les cas :

- Primo arrivant sur Grenoble ou proche banlieue
- Demande d'AME: dossier déposé à la CPAM Isère, confirmé par un imprimé.
- Démarches administratives en cours.

Le demandeur doit fournir également une pièce d'identité, un certificat de scolarité de moins de 3 mois pour les enfants concernés.

En 2021, 31 demandes ont été remplies sur 147 personnes reçues (dont 8 familles avec enfants scolarisés)

La durée de validité de la démarche est de 6 mois, non renouvelable.

Le relais est assuré par la carte AME adressée par la CPAM. L'intéressé s'adresse directement à l'agence de mobilité pour charger sa carte (2,50€/mois).

Les autres personnes, couvertes par la CMU, sont adressées au CCAS correspondant au lieu d'habitation ou boîte postale, afin de faire une demande de tarification solidaire(pastel3).

En conclusion

L'objectif énoncé en 2019 « réussir la mobilité pour tous sans biais financiers n'est pas atteint ».

Je souhaite que notre association établisse un ou des relais associatifs afin de proposer l'achat de vélos d'occasion.

Conseil médical

Jean-Louis Caen a continué activement son rôle de conseil pour les demandes de séjour "étranger malade", ce qui correspond à l'équivalent d'un mi-temps.

Les demandes provenant de structures et personnes s'élargissent : l'Apardap bien sûr, mais aussi de nombreuses demandes de la CIMADE, référents sociaux des CADA, France Horizon, le Habert, des travailleurs sociaux du CHU et du CDS, des médecins généralistes...

Depuis le COVID, il commence ses échanges par téléphone et par Whatsapp, puis, la plupart du temps lors d'un rendez-vous à la MDA, sans permanence fixe.

Il partage, quand il est débordé, ses études de situations avec des médecins du COMEDE.

CSS, AME

Dans le cadre de la Protection Universelle Maladie (PUMA) une permanence pour aider les accueillis à constituer leurs dossiers de demande d'Aide Médicale d'Etat (A.M.E.) ou bien de demande de Complémentaire Santé Solidaire (CSS ex CMU) a lieu tous les jeudis matin à la MDA. Cette permanence est assurée par Hélène et Danièle.

En 2021, 134 accueillis différents ont fréquenté la permanence pour l'une des raisons suivantes :

- Première demande AME, CSS ou demande d'ouverture de droits. Et renouvellement de ces droits puisque les dossiers doivent être refaits tous les ans.
- Suivi de dossier : très souvent lorsque le dossier est déposé à la CPAM, les accueillis n'ont pas de retour, il faut alors rechercher, reprendre contact, parfois compléter, parfois refaire...
- Réponse à des courriers divers et variés
- Aide aux parrains/marraines concernés par ces dossiers pour leur filleul.

Quand les dossiers sont complets, Danièle et Hélène se chargent de prendre un RDV à la CPAM la plus proche de la MDA (27 de la rue Maginot), puis accompagnent l'accueilli/e à son rendez-vous. Ainsi un lien a pu s'installer avec le personnel de la CPAM de la rue Maginot. En établissant un contact direct avec le personnel de la CPAM sur place, et en instituant une relation de confiance, les démarches sont parfois simplifiées.

A travers ces démarches très administratives, le relationnel et le contact avec les accueillis sont très enrichissants. L'objectif étant d'aider les accueillis à être autonomes, à mieux comprendre les administrations et au final mieux s'intégrer au fonctionnement de la société française.

Comité des aides

Le « Comité des aides » a été mis en place en juin 2018. Il est constitué du représentant de la commission des finances, des représentants de la commission accueillants.

Le comité se réunit les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois. Son rôle est d'examiner les demandes d'aide présentées par les accueillants et relatives aux démarches administratives des accueillis.

Lors de ces réunions, Sylvie Vidal de Verneix, trésorière du comité des aides, Béatrice Rouanet, Robert Seassau, accueillants et Gérard Latour, trésorier de l'APARDAP examinent, avec les bénévoles effectuant les démarches auprès des différentes ambassades, les demandes d'aide.

Le nombre d'aides attribuées a augmenté par rapport à l'année 2020, surtout au 2^{ème} semestre. Cette année a vu l'apparition de nouvelles démarches administratives nécessaires pour constituer les dossiers de demande de titre de séjour : la copie intégrale de l'acte de naissance et la légalisation de l'acte de naissance. Ces documents sont à faire parvenir aux ambassades en courrier suivi. L'envoi de ces documents a généré des frais postaux supplémentaires pris en charge par le comité des aides.

La crise sanitaire s'est ajoutée au manque de bénévoles pour assurer le pré-accueil des accueillis. Des aides ont été attribuées sans avoir été déclenchées par les accueillants. En 2021, le budget alloué au comité des aides a été largement dépassé.

Devant l'augmentation du nombre et donc du coût des aides, une évolution de la participation financière de l'Apardap s'impose en 2022. Une réflexion est menée par le comité des aides et par les accueillants pour contenir les dépenses tout en maintenant un maximum d'aides.

Récapitulatif des aides apportées en 2021

TYPE D'AIDE	Nb	Coût total	Coût APARDAP	% Coût APARDAP	% Budget CDA
TF - Titre de séjour	89	23 849,00 €	12 046,00 €	39,64%	50,19%
Transport	99	6 584,69 €	6 288,32 €	20,69%	26,20%
TF à 50 € 1ère demande de titre de séjour	95	4 750,00 €	4 750,00 €	15,63%	19,79%
Passeport	45	4 958,63 €	1 425,32 €	4,69%	5,94%
Carte consulaire	126	4 194,50 €	1 383,50 €	4,55%	5,76%
Frais de traduction	15	1 042,00 €	1 004,00 €	3,30%	4,18%
Cagnotte accueillants	39	975,00 €	975,00 €	3,21%	4,06%
Papiers pays	12	1 409,21 €	943,00 €	3,10%	3,93%
Frais d'envoi	60	752,46 €	758,46 €	2,50%	3,16%
Légalisation	79	1 993,00 €	508,50 €	1,67%	2,12%
Copie acte de naissance	10	220,00 €	84,00 €	0,28%	0,35%
Frais d'avocat	6	845,00 €	175,00 €	0,58%	0,73%
Certificat de concordance	2	50,00 €	30,00 €	0,10%	0,13%
Autres (Attestation de non délivrance de passeport - Carte d'identité)	3	27,00 €	15,00 €	0,05%	0,06%
Frais médicaux	1	430,00 €	- €	0,00%	0,00%
Frais de formation	4	2 488,40 €	- €	0,00%	0,00%
Frais de secours	7	1 657,79 €	- €	0,00%	0,00%
Don Briançon	1	150,00 €	- €	0,00%	0,00%
TOTAL	693	56 376,68 €	30 386,10 €	100,00%	126,61%

Formation

La commission Formation a été créée en 2020 et elle est constituée des 3 groupes suivants :

- Cours de français
- Formations numériques
- Initiation républicaine

Chacun des groupes a en charge la publication de son rapport d'activité. En 2021, la commission Formation s'est réunie 4 fois (janvier, mars, mai et septembre). Chacune de ces réunions a été surtout l'occasion d'échanges entre les bénévoles des différents groupes et a permis à tous de mieux connaître les formations proposées aux accueillis.

Les problématiques communes des 3 groupes ont aussi fait l'objet d'échanges et de débats : synergie entre les groupes, participation et présentéisme des apprenants, recherche et accueil des nouveaux bénévoles, utilisation de la salle digitale, formation à distance.

La coopération entre les groupes est encore à développer pour permettre aux accueillis de profiter aux mieux des ressources de l'Apardap en matière de formation. La mise en place d'une structure commune en tant qu'« organisme de formation déclaré » doit nous pousser dans ce sens et nous faire progresser vers plus de professionnalisme.

Il faut aussi envisager d'utiliser la base de données pour un meilleur suivi de nos apprenants et pour mémoriser nos actions de formation.

Cours de français

L'année 2021 a été constituée de 2 périodes distinctes :

- 1^{er} janvier au 30 juin
- 1^{er} septembre au 31 décembre

	du 1er Janvier au 30 Juin			Été	Tests	du 1er Octobre au 31 Décembre		
	nb moy appren.	nb cours	total heures*			nb moy appren.	nb cours	total heures*
Alpha	1,8	13	40			5,3	11	102
Débutant1						4,4	12	93
Débutant2						5,8	11	112
Inter1						4,5	10	79
Inter2						3,9	11	75
Avancé1						2,0	10	35
Avancé2						3,0	2	11
FLE 1	2,2	17	67					
FLE 2	3,2	16	89					
Algériennes	2,8	24	116					
Total	10	70	312			26	67	506

ANF				2,1	18	76
-----	--	--	--	-----	----	----

*total heures de formation = nb moyen d'apprenants x nb de cours x 1,75 heures

ANF : Ateliers Numériques de Français au cyberspace de la MDA

1. 1^{ère} période (1^{er} janvier au 30 juin)

Après le démarrage de l'année scolaire 2020/2021 en octobre 2020, le 2^{ème} confinement causé par le Covid a stoppé tous les cours début novembre 2020 jusqu'à la fin de l'année. La situation est restée confuse et très perturbée sur tout le 1^{er} semestre 2021. 4 petits groupes ont néanmoins fonctionné au cours de cette période soit environ 15 apprenants.

2. 2^{ème} période (du 1^{er} septembre au 31 décembre)

Nous avons réalisé 2 sessions d'évaluations en septembre + 1 en novembre qui ont permis de tester environ 40 personnes sur plus d'une centaine de personnes inscrites pendant l'été.

A partir du 1^{er} octobre, 6 cours ont été mis en place et 55 apprenants ont participé avec une répartition hommes/femmes assez équilibrée (environ 55%/45%).

Planning hebdomadaire 2021/2022

	Maison des Accueillis Salle Digitale					MDA Salle 223	MDA Cyber espace
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Jeudi	Mardi
9h à 10h		Informatique Apardap					Informatique Apardap
10h à 11h	Débutant 1 (Vilma / Massa)		Inter 2 (Jean / Michel)	Inter 1 (Claude / Laury)	Avancé 1 (Marie)		
11h à 12h							
12h à 14h							
14h à 15h	Informatique 3aMIE	Informatique Apardap	Débutant 2 (Nicole / Yveline)	Informatique Apardap			Ateliers numériques de français (ANF)
15h à 16h							
16h à 17h						Alpha (Pierre / Philippe)	
17h à 18h							

Formateurs	Vilma MARTINS Massa ATASSI	Jean MUNOZ Michel CALERO Nicole MOREL Yveline RAHUEL	Claude BILLAUD Laury CARRETTA	Marie BUTTERI	Pierre MICHAUD Philippe SALOMON	Nicole MOREL
------------	-------------------------------------	--	--	------------------	--	-----------------

3. Commentaires

Le 1^{er} semestre de l'année 2021 a été marqué par une activité très faible mais continue malgré tout. Heureusement le redémarrage a pu se faire après l'été avec le renfort de nouveaux

bénévoles et la reconstitution de la plupart des binômes de formateurs. Au global, le nombre d'heures total de formation (temps cumulé de présence des apprenants) a un peu progressé par rapport à 2020 (820 h en 2021 / 600 h en 2020). Rappel : il était d'environ 2000 h en 2019 avant le Covid.

Les ateliers numériques de français ont redémarré en juin à la MDA avec une coupure en août et septembre. Ils ont fonctionné avec un nombre réduit d'apprenants (2 personnes en moyenne).

Les cours en salle ont eu lieu principalement dans la salle digitale à la Maison des Accueillis (5 cours/6) et un seul a été maintenu à la MDA.

Nicole Mackiewicz a redémarré la permanence d'évaluation inter-associative des nouveaux candidats au dernier trimestre 2021.

Un espace d'échange informatique entre les formateurs a été mis en place.

A noter aussi une expérience très positive de soutien individuel avec 2 étudiantes avant l'été auprès de 2 accueillis qui suivaient des cours de français dans d'autres structures.

4. Perspectives / Orientations

En 2022, nous avons l'espoir d'être moins tributaires des contraintes sanitaires qui ont limité notre activité en 2021 et de faire progresser le volume d'heures de formation (nb de cours, effectifs).

Néanmoins le développement de l'apprentissage du français est toujours conditionné par nos ressources en formateurs bénévoles et il faut continuer à rechercher, accueillir et accompagner toutes celles et ceux qui sont intéressés par cette activité.

Le présentisme est un point clé pour l'apprentissage du français et nous devons mobiliser l'Apardap pour trouver des solutions permettant d'accompagner et de motiver les apprenants.

Il est nécessaire aussi de coopérer avec les autres associations de Migrants en Isère pour optimiser notre offre de formation en fonction des besoins des apprenants.

Un autre axe de travail est de développer un accompagnement individualisé sous forme de cours individuels ou de séances de soutien aux apprenants qui sont en difficulté.

La mise en œuvre des formations à distance n'a pas pu se faire en 2021 et nous gardons l'objectif de pouvoir démarrer en 2022 avec le groupe des formations numériques pour compléter les formations en salle.

En tant qu'organisme de formation déclaré, l'APARDAP va devoir mettre en place une organisation qui proposera un (ou des) cursus de formation et qui pourrait utiliser la base de données pour le suivi et l'historisation des formations.

Formations numériques

Les 3 niveaux de formation numérique

Ateliers dispensés en libre-service* avec guide de travail (pour les migrants hommes et femmes)	
Maison des associations, 6 rue Berthe de Boissieux : Cyberespace salle 100	
Atelier bureautique et Internet : Découverte de l'ordinateur, Bases Windows, Mail, Internet administratif, Traitement de texte, CV	Les Mardis 9H30-11H30
Atelier numérique de français : Amélioration de la pratique du français via l'ordinateur et des sites internet pédagogiques	Les Mardis 14H-17H
(*) : "premier arrivé, premier servi"	

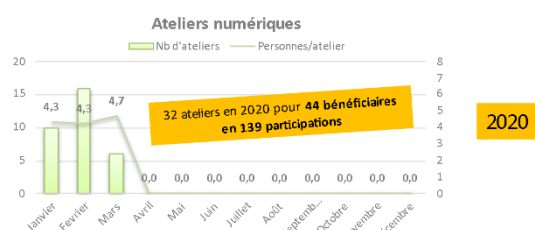
Cursus collectif d'une promotion de 9 femmes pendant 3 mois (pour les femmes migrantes et habitantes du quartier)	
Babel Saint Brung, 13 rue Henry Le Chatelier : Maison digitale	
Cursus bureautique complet : Programme de la maîtrise du clavier et de la souris, au traitement de texte et aux bases de calcul, via la messagerie électronique, les sites Internet utiles et l'identité numérique	Les Mardis 9H30-12H30
Les bénéficiaires sont sélectionnées en fonction de leur implication dans les ateliers ou de leur projet. Elles sont invitées à passer un entretien avec des tests en français et en informatique afin de constituer des groupes homogènes. Un certificat d'assiduité leur est remis à la fin du cursus.	

Parcours individualisé via la formation à distance entre 6 mois et 1 an (pour les femmes migrantes et habitantes du quartier)	
Plateforme de e-learning Chamilo : En Auto-formation + un formateur à distance + soutien en présentiel à la maison digitale	
Parcours bureautique et français individuel en fonction du niveau de la personne : Vidéos, exercices et tests en ligne + examen final	Les Lundis après-midi & les Jeudis
Les bénéficiaires sont sélectionnées en fonction de leur projet et de leur motivation. Un ordinateur est prêté pendant toute la durée du parcours et restitué à la remise du diplôme de reconnaissance de compétences	

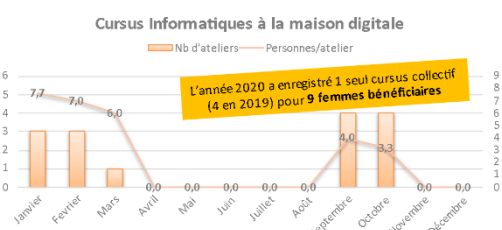
1. Ateliers numériques à la maison des associations (MDA) et cursus bureautique à la maison digitale (MD)

Quantitativement

Les formations à l'usage du numérique par l'Apardap



2020



En 2021 si le nombre d'ateliers numériques en libre service est constant, le nombre de bénéficiaires a été divisé par 2. Seul les cursus collectifs femmes ont fonctionné en terminant la 5^{ème} promotion et en ouvrant 4 nouvelles (de 3 mois) pour 15 femmes présentes sur les 49 ateliers. Ainsi le taux de participation de femmes en formation a atteint un taux de 9,4%.



2021

L'année 2021 a maintenu l'activité des cursus collectifs auprès de 20 femmes bénéficiaires



Sur les **44 bénéficiaires** qui ont pu suivre les formations numériques (53 en 2020), les hommes ont été très fortement impactés avec seulement 6% de participation ; cela est dû essentiellement au manque d'ateliers en libre-service à la MDA.

Qualitativement

- 1- Nous avons réussi à **maintenir le lien avec les femmes des cursus collectifs** numériques en terminant la 5^{ème} promotion commencée en 2020 et en ouvrant 4 nouvelles (limitées à 5 personnes). Cependant la baisse du nombre de bénéficiaires sur les ateliers libre-service, surtout hommes, est continue pour atteindre notre niveau le plus bas depuis la création de nos formations.
- 2- Si le Covid a **grandement perturbé nos formations numériques**, il a également impacté la disponibilité des bénévoles et donc sur les activités prévues du développement de nos formations à distance.
- 3- Une **satisfaction** toujours au rendez-vous avec la Fondation Orange qui nous soutient sur plusieurs axes :
 - a. Financier : sur nos nouveaux projets avec la subvention pour l'expérimentation de soutien aux formations diplômantes auprès de nos bénéficiaires.
 - b. Logistique : un don d'un tableau numérique interactif qui va pouvoir être utilisé à la maison digitale pour l'animation en atelier numérique mais également en complément aux cours classiques de français.
 - c. Humain : Serge DONADIO, mécène de compétence va rejoindre l'équipe numérique pour 1,5 ans à 50% afin d'assurer la mise en œuvre et le développement de nos programmes.

2. Synthèse et action

L'autonomie de la maison digitale, tout en respectant les gestes barrières, nous a permis de poursuivre les promotions de femmes en présentiel dès mars 2021.

La pérennité de notre action passe par le **recrutement de nouveaux bénévoles** afin de garantir :

- Nos engagements de disponibilité de plages horaires hebdomadaires et de suivi de progression des bénéficiaires lors des ateliers en libre-service à la MDA
- La pérennité de nos formations présentiels auprès des femmes de la maison digitale
- La mise en œuvre des parcours individuels via la formation à distance pour l'obtention d'un certificat de compétences numériques
- Le lancement de l'expérimentation accompagnement aux formations diplômantes

L'arrivée du mécène de compétences nous permettra de construire **plus facilement et durablement** le fonds documentaire de nos formations et de renforcer nos liens avec la fondation Orange sur d'**autres projets de formations toujours tournés vers les besoins des accueillis (ies)**.

Initiation républicaine

Malgré les restrictions et consignes sanitaires encore présentes au début de l'année, les activités de l'initiation républicaine se sont poursuivies tout au long de l'année 2021 avec un thème particulièrement travaillé, la laïcité.

1. Laïcité

Cette question a été travaillée dans un premier temps par un groupe comprenant des membres du bureau et du groupe initiation républicaine avec la complicité d'Eleusa. Le groupe s'est réuni quatre fois entre mars et mai 2021. L'objectif étant l'ouverture à une réflexion commune avec les accueilli.e.s, une grande soirée sur la laïcité a été organisée le jour même de l'anniversaire de la loi le 9 décembre. L'utilisation de capsules vidéo de Bibliothèque sans frontière entrecoupées de questions a permis un échange dynamique.

2. Cours d'histoire

Quelques cours avaient pu être à nouveau proposés au printemps 2021 après les confinements de l'année 2020. Ils ont recommencé au rythme de deux jeudis par mois à compter de la rentrée scolaire 2021-22.

Afin de continuer de donner la possibilité d'assister à ceux qui ont une activité en journée, Isabelle a proposé de faire à chaque séance un cours à 18h en plus du cours à 14h. Elle a beaucoup adapté le cours en fonction du petit groupe de présents dont certains sont fidèles depuis plusieurs années. Une information régulière continue d'être faite sur les cours afin qu'ils soient suivis par un plus grand nombre. En raison d'indisponibilité de salles à la MDA ou à Babel, les cours ont eu lieu au Collectif des Voisins à l'Abbaye facilement accessible en bus.

Les cours d'histoire abordent la période de 1789 à nos jours avec focus sur l'actualité et les questions du livret citoyen. Les cours de géographie abordent les notions basiques de géographie française et les découpages administratifs.

3. Rallye républicain

Les séances de rallye ayant pour thème cette année « les institutions républicaines » se sont intensifiées passant du rythme bimensuel au rythme hebdomadaire les jeudis à Babel afin d'aboutir à la réalisation du document sur quatorze institutions représentées à Grenoble et à la journée du 10 juin de déambulation instructive dans les rues de notre ville. La vingtaine de participants le jour du rallye et le groupe de travail rarement inférieur à dix personnes témoignent de l'intérêt que portent les accueilli.e.s à cette activité.

A la suite du rallye, il a été décidé de réaliser des panneaux d'exposition qui reprendront les résumés faits sur chaque institution. Ce travail long et méticuleux a été commencé au printemps 2021 avec la complicité de deux stagiaires Sciences Po et une stagiaire AS. Comme pour la réalisation du document rallye avec plan de la ville, le travail collectif fait une large part à la participation active des présent.e.s partant de leurs prérequis et de leurs questions.

Le deuxième objectif du rallye pour cette année a été le début des préparations des rencontres que nous projetons de faire avec les responsables de chacune des institutions. Ces rencontres ont commencé en janvier 2022. Deux à trois séances par institution sont consacrées à chaque fois à la mise en commun des questions et à des échanges très

dynamiques qui permettent de reprendre ou d'approfondir des notions dont les participants pourront par la suite se saisir.

4. Lectures publiques républicaines

En cette année 2021, le thème de la liberté d'expression a été retenu avec un début de recherche de textes. Le travail intensif nécessaire pour le rallye républicain n'a pas permis de mener en parallèle les deux activités. Le souhait de poursuivre ce travail autour des lectures publiques en bibliothèque ou en collèges et lycées reste cependant un des objectifs affirmés de l'initiation républicaine.

5. Commission formation

L'initiation républicaine a été présente à chacune des commissions formation de l'APARDAP qui se sont réunies les 11 mars, 5 mai et 30 septembre 2021. La mise en commun des activités de chacun des secteurs représentés constitue un intérêt certain afin que chacun.e ait une bonne connaissance de ce qui est fait dans les autres matières. Une présentation des activités de l'initiation républicaine par des participants devant des groupes de français est envisagée.

Emploi/formation

Après l'année 2020, marquée par le passage en zoom des réunions, l'année 2021 voit recommencer un fonctionnement plus habituel.

Les membres actifs de la commission ne sont pas nombreux (moins nombreux que ceux inscrits sur la liste de diffusion) et ont chacun, principalement, des activités d'accompagnement des accueillis dont le plus grand nombre passe par la permanence assurée par Nicole et Marc, en s'inscrivant auprès de Kadi, après avoir été dirigés vers la permanence par les accueillants.

1. Les permanences : quelques données

Plus de 50 accueillis différents ont été reçus dans les permanences hebdomadaires en 2021 de mars à décembre, dont les 2/3 environ n'avaient pas droit au travail. A la demande d'accueillants ou de parrains, d'autres personnes ont été informées ou aidées sur le champ de l'insertion, en dehors des permanences. Les bénévoles qui assurent cette activité le font conjointement avec une jeune en service civique (Océane, en 2021). Les accueillis sont donc reçus par 3 personnes sur un temps adapté à la situation de chacun.

Les permanences ont pour but d'accompagner les accueillis dans leurs démarches -proches ou plus lointaines - à visée professionnelle : élaboration d'un projet d'accès à l'emploi, recherches d'informations, de formations, de stages ou d'emplois ... et mise en relation concrète avec les institutions ou opérateurs compétents dans ces domaines (Pôle emploi, Mission locale, organismes de formation, etc.)

En pratique, les permanences et les temps d'accompagnement qui suivent, permettent :

- La rédaction de CV et lettres de motivation ciblées
- La consultation et l'utilisation des lieux ressources et d'outils informatiques (offres d'emploi... repérage d'employeurs potentiels...)

- La constitution de dossiers / l'aide au dépôt de candidatures / la prescription d'actions d'insertion soit par l'Apardap, soit le plus souvent par notre intermédiation...

Les permanences se prolongent, si nécessaire, par un accompagnement physique des accueillis pour diverses démarches, y compris pour ceux qui obtiennent le droit au travail.

2. Les difficultés et limites

Outre celles liées au contexte sanitaire, les difficultés de cet accompagnement tiennent évidemment d'abord aux limites imposées par la législation qui interdit l'accès au travail aux demandeurs d'asile (sauf exception), aux assez nombreux accueillis avec droit au séjour mais sans droit au travail, et bien entendu, à tous les déboutés et « sans papiers ».

Les nombreuses demandes de formations professionnelles des personnes de plus de 20 ans sans droit au travail (mais qui voudraient utiliser leur temps de façon efficace) sont également impossibles à satisfaire ; seuls des cours de langue française et quelques activités autour des outils informatiques leurs sont accessibles. Pour les jeunes de moins de 20 ans, l'offre de formations professionnelles de notre partenaire 3AMIE est rare et précieuse ainsi que pour des publics adultes, la formation de « Cuisine Sans Frontière » et les formations en ligne Apardap pour les femmes migrantes.

Les demandeurs d'asile de plus de 6 mois sans réponse de l'OPFRA peuvent solliciter une autorisation exceptionnelle de travail s'ils obtiennent une promesse d'embauche dans un métier en tension notamment. Très peu d'accueillis (3) venus à la permanence en 2021 répondaient à ce critère (la majorité des personnes reçues est déboutée par la CNDA ou en attente d'autres titres de séjour). Une seule personne reçue a pu bénéficier de cette ouverture.

La moitié environ des accueillis reçus font état d'une expérience de travail dans les secteurs en tension (bâtiment surtout, mais aussi métiers industriels, restauration et santé). Cette donnée permettait l'espoir d'une régularisation possible de plusieurs accueillis par le biais de l'expérimentation « EN ACT ». Les très nombreuses contraintes de sa mise en œuvre, les difficultés pour trouver des employeurs acceptant de s'engager à signer un contrat de travail dont l'exécution sera différée, expliquent qu'aucun accueilli reçu dans les permanences de 2021 n'a fait l'objet d'une régularisation par ce biais.

3. Malgré tout, quelques résultats

Malgré tout, nous avons pu mettre en liens certains accueillis avec les organismes d'insertion ou de formation, et fournir des listes d'employeurs potentiels. Nous avons permis à 5 à 6 personnes avec droit au travail d'intégrer des actions d'insertion ou de formation mises en place par les Missions locales, le PLIE, la Maison de l'Emploi de la Métro, l'Etat - formations HOPE - réservées aux réfugiés et les Actions pour habitants des Quartiers « Politique de la ville ».

Nous avons à cœur de faire en sorte que les permanences, sans donner de faux espoirs, permettent aux accueillis reçus de mieux se projeter et d'être orientés si nécessaire vers des activités bénévoles ou d'autres structures.

4. Relations extérieures

La commission emploi-formation a poursuivi les relations avec le programme RISING qui est le volet emploi du Contrat territorial d'Accueil et d'Intégration des Réfugiés de la Métro, en particulier pour défendre les droits des demandeurs d'asile + 6 mois.

En avril, nous avons « reçu » (à distance) une personne de Pôle Emploi qui nous a présenté les outils de recherche d'emploi sur les différents sites de Pôle Emploi.

Nous avons entretenu les relations avec la Plate-forme Mobilité Metro (qui se sont passées de manière inégale). L'intérêt de ce dispositif est qu'il est ouvert à tous, sans considération de statut administratif. La plateforme propose un « bilan mobilité » permettant à chaque usager de mieux connaître ses forces et difficultés, puis un accompagnement destiné à lever les freins de l'accès à l'emploi et à la formation liés à la mobilité.

Organisme de formation ENILV : l'un des jeunes suivis a été orienté vers le CAP Primeurs après avoir obtenu son statut de réfugié.

Les relations avec les Missions locales de Grenoble, Echirolles, Fontaine et Crolles se sont poursuivies avec l'orientation de jeunes accueillis.

En février 2021, nous avons répondu à une sollicitation de la part d'Anne Marie Cauzid du Diaconat Protestant de participer au travail de terrain d'une opération menée au niveau national par la Fédération d'entraide protestante : réunir les employeurs, leurs fédérations et les syndicats professionnels pour mener une action de demande de régularisation des accueillis proches de l'emploi. Nous avons répondu favorablement.

Au cours de l'année 2021, Océane a été recrutée en service civique pour moitié sur la commission emploi formation et pour moitié sur les formations numériques.

5. Relations intérieures

Les occasions de collaborer avec d'autres commissions ont été nombreuses : avec la commission formation, français et numérique, la commission insertion/bénévolat...

La commission emploi formation a participé activement au travail sur la BDD.

L'organisation en bureau avec les représentants de chaque commission a beaucoup œuvré aux échanges entre les différents groupes.

6. Pistes de travail pour 2022

Le fait pour l'Apardap d'être déclarée organisme de formation nous met en situation de collaborer pleinement avec les autres commissions qui produisent des contenus. Cela devrait permettre non seulement de mieux structurer et rendre visible son offre de formations (cours de français, ateliers informatiques, formations professionnelles à distance pour certains publics féminins, cours d'histoire ...) mais nous autorisera à conventionner pour certains accueillis des périodes de stage en entreprises. Ce nouvel outil devrait contribuer à favoriser l'acquisition de compétences et à terme, l'accès à l'emploi des accueillis obtenant le droit au travail.

Le travail de veille et de diffusion devrait se poursuivre sur les opportunités d'insertion ou d'emploi des accueillis (qui varient selon leurs situations personnelles : âge, adresse, niveau de langue, statut administratif et social ... etc.) Ce travail est facilité par les relations établies au fil du temps avec de nombreux partenaires qui identifient l'Apardap comme un acteur engagé dans l'accompagnement des migrants.

Une analyse précise des résultats et des difficultés de l'expérimentation « en ACT » nous aiderait à identifier les accueillis pour lesquels la présentation d'un dossier en préfecture a des chances d'aboutir.

Enfin la base de données pourrait permettre d'extraire des listes d'accueillis répondant à tel ou tel critère afin de les informer des opportunités d'insertion les concernant.

En termes d'organisation, une proposition de la commission formation à la commission emploi-formation de la rejoindre pour former une commission plus importante est une piste qui sera discutée dans les semaines qui viennent.

Pour l'heure, la commission emploi-formation se propose de tenir une réunion tous les deux mois.

Hébergement

L'année 2021 a été marquée par la création de l'abri jeunes à l'initiative de l'Apardap, 3aMie et la Cimade. Suite aux nombreuses manifestations pour demander l'accroissement des hébergements pour les jeunes migrants nous avons convaincu les élus de la ville et de la métropole de créer un abri jeunes de 8 logements pour permettre l'accueil de 24 jeunes chaque année durant 3 ans.

Ces deux collectivités ont décidé de financer tous les frais, l'Apardap est signataire d'une convention pour 3 ans.

Elle partage avec deux autres associations la responsabilité de la gestion ; désignation des jeunes par les trois associations et en lien avec le collectif jeunes en lutte, recrutement d'un service civique, création d'un conseil de montée composé d'un résident et d'un référent adultes par logement, Tous les logements ont été équipés par Emmaüs.

Un an s'est écoulé et ce n'est rien de dire le soulagement de ces jeunes de 18 à 29 ans qui ont pu vivre pendant cette année libérés de l'angoisse d'avoir à chercher chaque jour où dormir. En août 2022 nous examinerons chacune des situations. C'est une création innovante qui témoigne de ce que peuvent apporter des collaborations entre des collectivités et des associations du point de vue de l'hospitalité.

D'autres initiatives de ce type seraient les bienvenues. Dans le même temps l'Apardap a maintenu d'autres logements loués et financés par les dons des citoyens pour des familles et par des fondations comme la fondation de France, les Petites Pierres et la fondation Abbé Pierre pour l'abri jeunes. Au total une centaine d'accueillis ont été sortis de la rue.

Héberger : c'est contribuer et faciliter leur insertion au même titre que les autres activités de l'Apardap

Ouverture culturelle et sportive

La COSC est née fin 2020 de la structuration des nombreuses activités proposées au sein de l'APARDAP. Elle regroupait au départ 5 activités : Partage et Découverte, Atelier théâtre, Football, Contes en partage, Atelier dessin. Une nouvelle activité est venue enrichir l'offre : un atelier d'écriture animé par Olivier Spony

Avouons-le, elle rassemble des activités un peu disparates et, compte tenu aussi bien de cette grande hétérogénéité et du contexte particulier, n'a jamais pu réellement se structurer ni donner lieu à des réunions et réflexions partagées.

Football

Le covid a totalement explosé cette activité en tant qu'activité propre à l'Apardap ; les accueillis

vraiment motivés se sont inscrits dans divers clubs. La seule activité apardapienne liée au football qui subsiste est celle d'aller voir des matchs du GF 38.

Gilbert Veron a été l'artisan de l'activité football, œuvrant sans relâche avec Alpha Camara. Celui-ci a désormais titre de séjour et travail et copréside avec Christophe Vinial « Un jardin sans frontières », ces différentes activités lui laissent fort peu de disponibilité pour le foot.

Dans cet après-covid que nous connaissons, Gilbert Véron a continué à œuvrer à la redynamisation d'un groupe foot apadapien, sans résultat et ne souhaite plus en être porteur, fort du constat que le contexte n'est plus favorable.

Contes en partage

Ce projet, conçu fin 2019, qui devait se clore à l'été 2020 a finalement duré jusqu'à fin 2021 et s'est terminé par une représentation.

Partage et découvertes.

Voir bilan ci-après

Atelier Théâtre

voir bilan ci-après

Atelier d'écriture

Nouvelle activité voir note ci-après

En cette année 2021, la dynamique culturelle de l'Apardap est bien vivace. La plupart des ateliers continuent à attirer les accueillis.

Partage & découverte

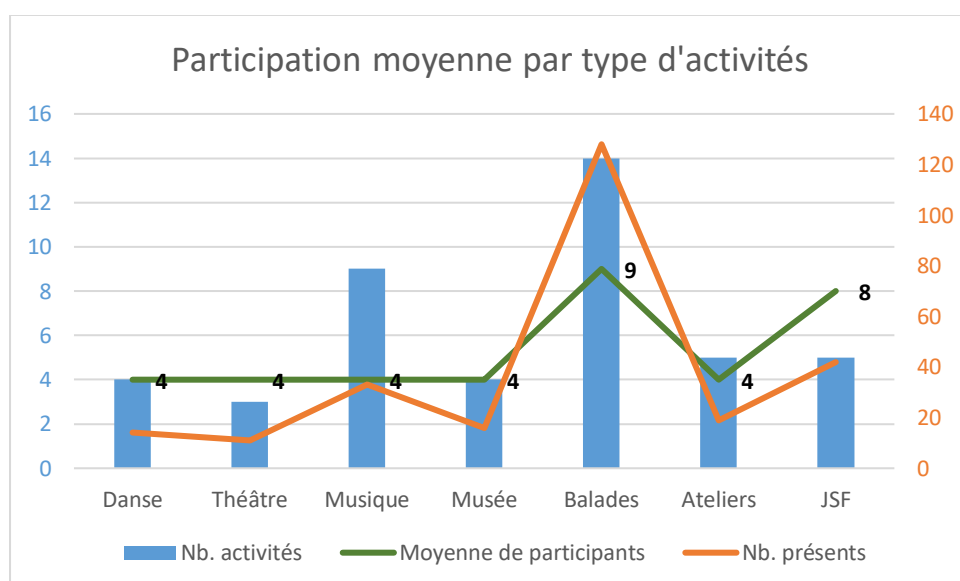
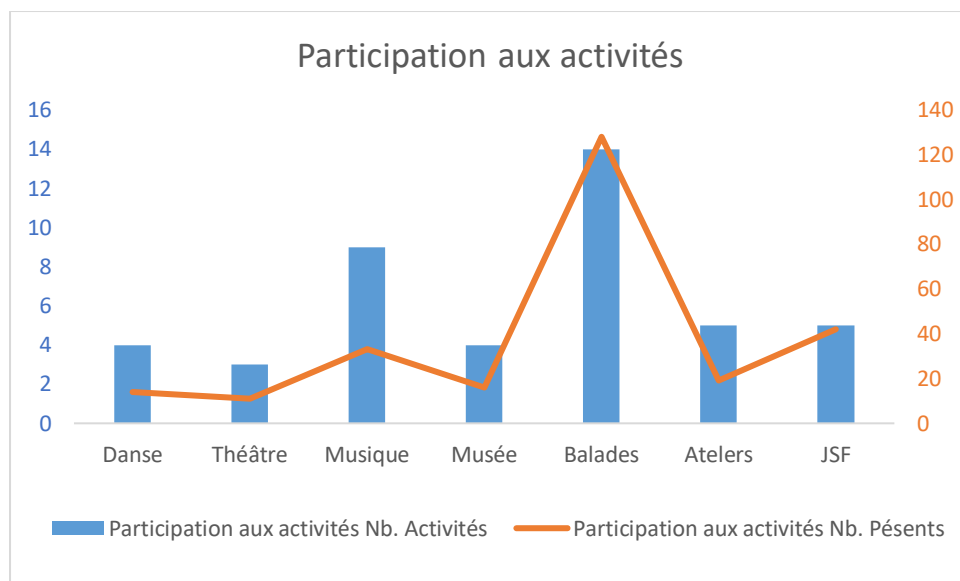
Nous sommes une dizaine de bénévoles qui pilotons P&D. Nous avons accueilli une nouvelle bénévole : Marie-Pierre, bénévole chez les accueillants par ailleurs, qui est une passionnée de montagne et se propose d'accompagner quelques balades.

Au fur et à mesure des années, les bénévoles ont pris en charge leurs activités favorites. Mais, nous sommes toutes « polyvalentes », et accompagnons aussi bien une balade qu'un concert ou une visite au musée.

1. Les activités

- **53 activités proposées en 2021**
 - **49 activités réalisées** > 1 activité sans inscription
 - **383 inscriptions / 120 absents / 263 présents**
 - **Nombre de personnes différentes ayant participé à une ou plusieurs activités : 119**
 - **Nombre de participation/personne : de 1 à 12**
 - **Nombre de femmes : 42**
 - **Nombre d'hommes : 59**
 - **Nombre d'enfants : 18**
-
- ▶ **Nature : 19 balades, baignades, pique-niques > 128 présents**
 - ▶ **Jardin sans frontières : 5 visites > 42 présents**
 - ▶ **Musique : 9 concerts > 33 présents**
 - ▶ **Ateliers divers : 5 (Facultad, ateliers l'Eté Oh Parc...) > 19 présents**
 - ▶ **Musée : 4 visites musée ou art street > 16 présents**

- **Danse : 4 spectacles >14 présents**
- **Théâtre et spectacles : 3 spectacles, dont 1 pour les enfants > 11 présents**



2. Que dire ?

2021 a été une année moins perturbée que 2020, notamment concernant la fermeture des établissements culturels, mais l'obligation du pass sanitaire a pénalisé certains accueillis.

2 activités prennent largement la tête : Les sorties nature et JSF, aussi bien terme de proposition 19, qu'en tant que fréquentation 128 avec en moyenne 9 personnes/ sortie pour les sorties nature, 5 propositions pour JSF avec 42 personnes et 8 personnes/ sortie en moyenne, troisième sur le podium la musique 9 propositions et 33 présents. Nous sommes quelque peu freinés par le nombre restreint de places offertes par culture du cœur (3 places/concert) mais la Belle Electrique va nous offrir quelques places supplémentaires.

3. Les difficultés

La principale reste l'absentéisme et particulièrement l'absentéisme de dernière minute, surtout concernant le théâtre et la danse, voire récemment les expositions.

Les Volontaires appellent les inscrits la veille, voire le matin même, certains disent ne pas pouvoir venir, les autres confirment et malgré ça, il y a des défections. Cela a été le cas lors de la dernière sortie au lac Achard, 11 inscrits au départ, 4 ont prévenus, 4 ne sont pas venus sans prévenir, résultat : 3 participants avec 3 accompagnateurs et 14 pique-niques prévus.

L'enjeu n'est pas simple, les accueillis ont des cultures et des pratiques différentes des nôtres. Comme on le sait, les pratiques culturelles dites « cultivées » et a fortiori la fréquentation des établissements culturels sont fortement liés au niveau de diplômes, au niveau social, au niveau de vie, à l'habitus acquis dans l'environnement familial, entre autres. Introduire au monde des pratiques culturelles d'ici des personnes qui la plupart du temps n'ont eu aucune rencontre avec des événements culturels tels qu'ils sont proposés, avec des lieux différents, des horaires à respecter, des comportements attendus est quelque peu une gageure. Sans compter les difficultés inhérentes à leur parcours de migrants, papiers, logement, formation, travail... et le fait que c'est un public mouvant, une fois l'horizon dégagé, ils sont moins demandeurs d'accompagnement voire plus du tout et vivent leur nouvelle vie en toute autonomie.

Aussi, nous allons consacrer une prochaine réunion P&D à cette question, s'interroger sur notre pratique, réfléchir à la finalité de notre projet et à ce que nous pouvons mettre en place pour répondre à notre objectif que la culture soit un levier d'insertion et de lien social¹ en conservant la notion de plaisir). Nous verrons avec Culture du cœur si un accompagnement « médiation culturelle » est possible.

4. Les points forts

- Diversité des activités proposées
- Programmation faite bien en amont pour les spectacles proposés par les établissements culturels
- Réussite (activités plaisent)
- Habitues + nouvelles personnes -> on se fait connaître
- Les femmes sont beaucoup plus nombreuses à participer
- Bénévoles actives
- Nouveaux partenariats intéressants

5. Nouveaux partenariats

- ▶ Belle Electrique
Place gratuites, visite de la Belle Electrique
- ▶ Théâtre Municipal de Grenoble
Convention signée entre le TMG et l'Apardap
Émeline Nguyen, la chorégraphe est venue parler de sa création « Rouge carmin » et échanger sur ce tabou universel que sont les règles des femmes avec les accueillies lors d'un « café des femmes » avant de voir le spectacle.
- ▶ CIMN

¹ Ecouter, partager des découvertes, respecter des règles de comportement, la ponctualité, des lieux de rendez-vous... Autant de pratiques bénéfiques pour faciliter son autonomie et sa place au sein de la société et faciliter le lien social.

Le partenariat avec le CIMN a permis la participation de 8 accueillis à un projet de création (cf. ateliers slam avec Chérif Bakala). Annie Katz avec quelques autres bénévoles proposent d'entretenir la flamme : Sylviane a recueilli des textes et des vidéos en lien avec le slam et une rencontre au « Lîeu » est organisé le 30 mars 2022 avec Julien Delmaire écrivain/slameur. Un autre atelier et la participation à un concert de Cherif Bakala sont prévus en 2022.

6. *Partenariats à venir*

- ▶ Deux artistes de la compagnie les Barbarins Fourchus, Denis Morin et Delfino, nous ont proposé des ateliers d'écriture et musical. Le projet « Écho(s) » propose à des personnes en difficulté psychique ou sociale d'investir un laboratoire artistique itinérant, un espace d'expression, au travers d'ateliers d'écriture, d'improvisation, d'exploration et de création sonore. Considérant l'art comme vecteur d'émancipation, ce projet invite les personnes à s'approprier et se servir de différents outils pour créer puis éditer une série de pièces de musique contemporaine, en collaboration avec des musiciens professionnels. Nous devons rechercher des financements afin de mettre en œuvre ce projet 2022.
- ▶ Humacoop-Amel propose des balades en montagne et différentes pratiques sportives. Nous programmerons des randonnées, surtout en hiver car cela nécessite des équipements que nous ne possédons pas. L'information sur les pratiques sportives sera réalisée auprès des accueilli.e.s.

Atelier lecture/théâtre

L'année 2021 a été marquée par la reprise très progressive du fonctionnement de l'atelier théâtre dont toutes les répétitions avaient été suspendues en raison de l'accès interdit aux salles de répétitions, notamment du Foyer Pinal pour cause de COVID.

En fait les répétitions n'ont pu reprendre qu'au début de l'été 2021 après quasiment 18 mois d'interruption.

1. *La troupe des indisciplinés*

Le groupe des Indisciplinés compte 7 hommes et 7 femmes originaires de différents pays d'Afrique Subsaharienne et Afrique de l'Ouest dont 4 anciens du groupe qui avait présenté Nora.

Tous ont soit un statut de réfugié statutaire (3), soit un titre de séjour (5), soit une demande de régularisation en attente (4), soit un statut de demandeur d'asile (2). 10 travaillent et viennent très régulièrement malgré la charge et les horaires de travail difficiles.

Un des réfugiés de la troupe a acquis la nationalité française : Guinée Conakry, Congo Brazzaville, RDC, Cameroun, Gabon, Côte d'Ivoire, Angola

Les âges s'échelonnent de 18 ans à 60 ans.

Jaurès Gamba, comédien congolais exilé, assure l'animation tous les lundis soir salle Pinal, équipement mis à la disposition de l'Apardap par le CCAS de Grenoble de 18h à 20h.

Les grosses répétitions se font les dimanches soit à la Maison des accueillis, soit dans une salle prêtée par la MDH Chorier Berriat.

Pour le projet Vies exilées, vies cabossées, il a été obtenu une subvention des élus du département dans le cadre des initiatives locales de 2500 euros, dépensés pour les déplacements à l'extérieur de Grenoble, quelques frais de repas, défraiements de l'animateur bénévole, achat et confection des costumes et accessoires, éléments du décor, budget communication

Le dernier grand projet avait été la lecture en décembre 2019 des Chercheuses d'eau au Pôle de solidarité internationale en lien avec « Hydrauliques sans frontières » et l'exposition de la plasticienne Elizabeth Braure sur le thème de l'eau.

Un nouveau projet avait commencé à émerger quand le confinement de mars 2020 a tout interrompu.

Donc en juillet 2021, nous avons commencé à retravailler un nouveau projet théâtral à partir d'une sélection de textes écrits pour la représentation des Chercheuses d'eau, des textes nouveaux et des textes plus anciens écrits en ateliers d'écriture de l'Apardap les années précédentes avec une perspective différente : inscrire à la fois les causes de l'exil dans la création théâtrale, donner la parole spécifiquement aux femmes exilées, évoquer la nostalgie du pays perdu et les difficultés de la route de l'exil et les galères rencontrées à l'arrivée en France ;

Le travail a commencé à se construire pendant l'été sous forme de lecture théâtralisée puis peu à peu Jaurès Gamba, comédien professionnel exilé, en charge du groupe a commencé à concevoir une scénographie d'un spectacle ; Patricia L'Ecolier a assuré la logistique, et la coordination du groupe et l'aide au choix des textes. Françoise Estréguil a participé à la campagne de communication. Une bénévole accueillie de l'atelier couture de l'Apardap a confectionné les costumes féminins. Alain et Christiane Ledeun ont assuré la partie décors et accessoires de théâtre ; De nombreux bénévoles de l'Apardap ont apporté leurs concours pour trouver les costumes et accessoires.

2. Représentations 2021

*Le 10 octobre, dans le cadre des rendez-vous de l'hospitalité sur le quartier Saint Bruno, une première lecture théâtralisée de Carrosserie a été présentée. 2 fois aux spectateurs.

*Le 18 novembre à la Maison de l'International de Grenoble, devant 6 personnes, a eu lieu une lecture théâtralisée de 4 fragments de la pièce intitulée avec le début de la vidéo en toile de fond conçue par Patrick L'Ecolier et Dick Chabert LOUNDOU.

« Vies exilées, Vies cabossées, fragments d'une création en cours » à chaque fois suivie d'un débat.

*En novembre 2021 et Décembre 2021,

Aux deux cérémonies de parrainage de Saint-Egrève et de Grenoble, un fragment intitulé « Carrosserie », écrit par Papa Malick Fall, un accueilli de l'Apardap, a été mis en espace et en voix devant le public présent aux cérémonies de parrainage : 60 personnes à Saint-Egrève, 200 personnes à la mairie de Grenoble ;

Le livret de Papa Malick Fall « Carrosserie » a été édité par les éditions Zonaires avec lesquelles l'Apardap a conclu un partenariat et s'est vendu à 200 exemplaires.

3. Projets 2022

*Janvier 22 Médiathèque de Crolles : représentation de Vies exilées, vies cabossées, fragments d'une création en cours : forme de 30 minutes suivie d'un débat.

*De février à mai 2022. Répétitions intensives de l'intégralité de la pièce tous les 15 jours le dimanche de février à mai 2022.

*19 et 20 Mai 2022 : répétition puis représentation à la Vence Scène de Saint-Egrève, salle de théâtre de 382 places, gracieusement mise à disposition par la ville de Saint-Egrève

Médiatisation de l'évènement : France Bleu isère, RCF, FR3 Alpes, articles dans le Dauphiné Libéré, information dans le journal local.

Communication : campagne de mails, réseaux sociaux, affiches

*Juin 2022 ; représentation de la forme brève de 30 minutes

*18 novembre 2022 : forme brève ou longue à la Médiathèque de Pontcharra

*Automne 2022 Représentation dans un des théâtres du TMG Grenoble en projet.

Atelier d'écriture

► Déroulement :

Début des séances : le 10 octobre 2021

Atelier hebdomadaire d'une 1h30 le mercredi de 17h30 à 19h

6 séances de 1h30 jusqu'au 31 décembre 2021

Les séances ont touché 16 personnes, dont 6 personnes fidèles

► Contenus :

Les différentes séances ont suivi le déroulement suivant :

- 1) Exercice d'éveil de l'imagination
- 2) Exercice de vocabulaire
- 3) Ecriture d'un texte lié aux deux premiers exercices
- 4) Partage des écritures

► Thèmes abordés :

Se présenter

Le dialogue

Le voyage

Un souvenir de lecture

Ecrire du théâtre

Maison des Accueilli.e.s

1. Quelles activités s'y déroulent ?

Tous les après-midis (du lundi au vendredi) de 14h30 à 17h30 des accueilli.es y viennent librement.

C'est un lieu convivial où les uns se reposent d'autres jouent aux cartes ou à la pétanque s'il fait beau ou encore tout simplement prennent un café et profitent du goûter. L'encadrement est assuré par des services civiques et des bénévoles. (Pendant le COVID la maison est restée ouverte en respectant les règles sanitaires avec inscription sur un cahier de présence). Le nombre de participant.es est très variable.

Deux mardis par mois se déroule le repas dit du mardi soir (1^{er} et 3^{ème}) à l'initiative des deux bénévoles Colette Fillion et Danielle Crépeau.

Y participent des accueillis et des bénévoles pour moitié, la préparation des repas est assurée par accueilli.es et bénévoles. La nourriture est fournie en grande partie par la Banque Alimentaire. Si les accueilli.e.s sont invité.e.s, les bénévoles donnent une participation financière de 5 € par repas.

Ce qui est très important c'est le tour de table où chacun se présente et évoque sa situation, il y a une grande qualité d'écoute des témoignages dans une ambiance conviviale et informelle.

On peut remarquer chaque fois la présence de nouveaux accueilli.es, en particulier de nouvelles femmes.

2. Le café des femmes

Initié par Hélène Gosselin et les services civiques. Il a lieu le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi matin du mois depuis janvier 2021. Une dizaine de femmes accueillies sont présentes, l'animation est assurée par deux bénévoles et les services civiques. C'est un espace convivial d'échanges, de circulation de l'information, de mise en lien (rencontres avec un médecin, avec la maison des égalités femmes hommes, etc).

C'est aussi du temps pour soi et d'attention les unes aux autres, exemple : atelier d'arts plastiques, matinée à l'île d'Amour autour d'un café. Il y a une demande forte pour l'apprentissage du vélo.

3. Atelier d'écriture

Il a lieu tous les mercredis de 17h30 à 19h, il est animé par Olivier. Les participants sont des accueillis, une bénévole et parfois une « service civique ». (Maximum 6)

4. L'initiation républicaine

le jeudi après-midi se réunissent des bénévoles, des accueillis, des stagiaires à l'initiative d'Anne VILLEGIER dont l'objectif principal est la préparation du rallye républicain.

5. Atelier couture

Deux fois par semaine se réunissent des femmes débutantes ou expérimentées pour confectionner des vêtements ou autres objets.



Association de Parrainage Républicain des Demandeurs d'Asile et de Protection
6, rue Berthe de Boissieux | 38000 Grenoble | Tél : 09 51 93 48 18 |
apardap@gmail.com | www.apardap.org